



Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique
entre les Etats Africains Riverains
de l'Océan Atlantique

2018

Rapport de l'Atelier

“Vers un développement durable de l'aquaculture
Marine dans la zone COMHAFAT”





Rapport de l'Atelier

‘Vers un développement durable de l'aquaculture Marine dans la zone COMHAFAT’ M'diq, Maroc, 10 - 12 décembre 2018

INTRODUCTION

1. Du 10 au 12 décembre 2018, s'est tenue à M'Diq (Maroc) un atelier sous le thème ‘Vers un développement durable de l'aquaculture marine dans la zone COMHAFAT’.
2. L'organisation de cet atelier, s'inscrit dans le cadre du Plan d'Action de la COMHAFAT, et en adéquation avec les préconisations internationales pertinentes en matière de développement de l'aquaculture marine, et le cadre politique et de la stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture en Afrique, qui a retenu l'aquaculture parmi ses domaines d'action prioritaire.
3. Elle a pour objectif de dresser un diagnostic du secteur de l'aquaculture marine dans la région COMHAFAT, échanger sur les expériences et les bonnes pratiques, proposer des actions à entreprendre et élaborer des recommandations pour l'essor d'une aquaculture marine durable, respectueuse de l'environnement dans les pays de la Région.
4. Ont participé à cette rencontre, les représentants
 - des Etats membres suivants ; **Bénin, Côte d'Ivoire, Cameroun, Cabo verde, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Equatoriale, Liberia, Maroc, Mauritanie, Nigeria, Sierra Léone, Sénégal et Togo.**
 - des Institutions : **PESCAO/CEDEAO, la JICA, l'ANDA, l'INRH, l'ISEM et l'ANA (Sénégal).**
5. Ont également pris part aux travaux de cette rencontre, des professionnels, des experts et des personnes ressources impliquées dans le domaine de l'aquaculture marine.
6. La liste des participants figure en **Annexe I**.

CEREMONIE D'OUVERTURE

7. Ouvrant la séance, **Dr. Konan KOUAKOU**, au nom Monsieur **Kobenan Kouassi ADJOURMANI**, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de la Côte d'Ivoire et Président en exercice de la COMHAFAT, a exprimé sa profonde gratitude à sa Majesté MOHAMED VI que Dieu l'assiste, pour l'accueil et les dispositions prises par les Autorités marocaines en vue d'assurer le bon séjour des participants.
8. Il a ensuite souligné l'importance de cette réunion et a félicité la COMHAFAT pour la programmation de cette réflexion à même de proposer des préconisations pour le développement de l'aquaculture marine dans la zone COMHAFAT.

9. Il a souligné que cet atelier entre dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions de la COMHAFAT (2018) et vient en complémentarité des efforts d'autres organismes, notamment de l'UA-BIRA sur les aspects fondamentaux au développement de l'aquaculture marine, à savoir un environnement de soutien, les espèces et les semences, les systèmes de production, les intrants, les connaissances et les compétences, le capital et les opportunités d'investissement tout comme l'exigence des marchés.
10. Il a rappelé que cet atelier a pour objectif de sensibiliser et appuyer les administrations chargées du développement de l'aquaculture marine et d'analyser les stratégies de développement de ce sous-secteur, engagées par les Etats membres.
11. En souhaitant un grand succès aux délibérations des travaux, il a déclaré ouverts les travaux de l'Atelier.
12. Prenant la parole, Monsieur **Khalid El Alloussi**, représentant du Département de la pêche du Maroc a souhaité la bienvenue aux participants à l'atelier.
13. Il a ensuite souligné l'importance de cette réunion et a félicité la COMHAFAT pour cette initiative en faveur du développement durable de l'aquaculture marine dont le rôle socio-économique n'est plus à démontrer pour les économies des Etats membres.
14. Pour sa part, **Madame Majida MAAROUF**, directrice de l'Agence Nationale de Développement de l'Aquaculture (**ANDA**), après avoir souhaité la bienvenue à tous les représentants des pays membres de la COMHAFAT, et exprimé sa grande satisfaction pour avoir associé l'ANDA à cet atelier, a fait part de sa disposition pour partager les leçons et les enseignements de l'expérience marocaine dans le développement de l'aquaculture marin.
15. A son tour, Monsieur **Abdelouahed BENABBOU**, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT, en prenant la parole, il a commencé par remercier les Autorités marocaines pour leur inestimable appui qui a rendu possible cette rencontre.
16. Il a souligné que cette rencontre constitue un engagement solennel de la COMHAFAT pour la promotion d'une coopération halieutique régionale active et un témoignage de sa volonté constante de promouvoir la coopération Sud-Sud, compte tenu du rôle socio-économique central que jouent les secteurs de la pêche et de de l'aquaculture dans la région.
17. Il a constaté que l'aquaculture, et sa branche la mariculture, n'a pas réussi à se développer de façon appropriée en beaucoup d'endroits de notre Région, produisant des résultats peu satisfaisants et souvent éphémères, au moment même où un développement rapide est constaté à travers le reste du monde.
18. Il a réitéré que le but de cette réflexion est d'aider à résoudre ce paradoxe, en fournissant à travers un cadre cohérent d'axes d'intervention et une méthodologie pratique, un ensemble de mesures à préconiser aux responsables de l'élaboration des politiques, pouvant conduire le secteur de la mariculture à générer des avantages adéquats et substantiels, en contribuant ainsi à son développement durable.
19. Avant de souhaiter pleins succès aux travaux de cet atelier, il a rendu un vif hommage à la Côte d'Ivoire pour sa présidence marquée de la COMHAFAT et à l'OFCE pour son appui et son accompagnement.
20. La conduite des travaux de l'atelier a été confiée au **Dr. Abdellatif ORBI**, consultant.

ORDRE DU JOUR

21. L'ordre du jour a été discuté et adopté à l'unanimité (ANNEXE II).

DEROULEMENT DE TRAVAUX

22. Les travaux se sont déroulés en plénière et selon quatre sessions.
Chaque session est composée de présentations suivies d'un débat.

23. **Première session : L'aquaculture et le développement durable en Afrique.**

24. Mr. **Naji Laamrich**, Chargé de programmes au Secrétariat de la COMHAFAT, a fait une présentation sur la thématique de " *La contribution de l'aquaculture aux ODD*".

25. La présentation se focalise sur la contribution de l'aquaculture dans les objectifs de développement durable (ODD). Le développement durable qui englobe les trois dimensions de la croissance économique, du développement social et de la durabilité environnementale.

Il a ensuite évoqué l'évolution chronologique du développement durable en rappelant l'adoption par les États Membres de l'Organisation des Nations Unies le 25 septembre 2015, d'un ensemble de 17 objectifs spécifiques couvrant plusieurs domaines notamment : la pauvreté, la faim, le genre l'égalité, la croissance économique et la vie sous l'eau, à atteindre dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Bien que ces ODD ne soient pas juridiquement contraignants, les gouvernements devraient s'approprier et établir des cadres nationaux pour la réalisation des objectifs de développement durable par le biais d'une planification récurrente du développement national et sectoriel. **La chaîne de valeur de l'aquaculture peut contribuer à la réalisation des ODD aux niveaux national et régional.**

26. La présentation intitulée " *Défis et promesses pour le développement de l'aquaculture, cas de l'Afrique*", du **Dr. Lahcen ABABOUC** Expert international, fait le point des atouts et des contraintes de développement de l'aquaculture marine, à la lumière d'expériences réussies en Asie, en Océanie et en Méditerranée.

Après avoir démontré l'importance de la production halieutique et aquacole mondiale dans la satisfaction des besoins alimentaires (protéines) de la population mondiale, la création de l'emploi, de revenu et de richesse, il a souligné que le poisson et les fruits de mer sont l'une des denrées alimentaires les plus commercialisées dans le monde avec plus de la moitié des exportations en valeur qui proviennent de pays en développement.

Il a précisé en outre, que si la production de la pêche stagne depuis des décennies, la demande en poissons et fruits de mer n'a cessé d'augmenter. La consommation a plus que doublé depuis 1973 à la faveur d'une forte croissance de l'aquaculture qui fournit désormais plus de la moitié du poisson consommé dans le monde, notant au passage que la production aquacole pour l'Afrique reste encore très modeste

Dans son analyse, Dr. ABABOUC prédit une demande en produits halieutiques et aquacoles en très forte hausse et sera principalement satisfaite par la croissance de l'offre issue de l'aquaculture.

Cette évolution ouvre une nouvelle ère, au cours de laquelle l'aquaculture s'imposera progressivement comme le principal moteur de la transformation du secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Enfin, Dr ABABOUC déplore l'absence d'une production aquacole marine significative sur la façade atlantique africaine, qu'il explique entre autres, par le fait que l'aquaculture marine n'a pas bénéficié de l'appui politique pour l'inscrire sur la carte de l'aménagement du littoral et des zones côtières.

27. La présentation " *Développement durable de l'aquaculture en Afrique- Perspectives de l'Union Africaine* " a été faite au nom de l'**UA-BIRA** par **Mr Mohamed Sadiki**, Secrétariat de la COMHAFAT.

L'objectif général du cadre politique et de la stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture en Afrique du PFRS, adopté par l'UA en 2014, est de créer un environnement propice au secteur de la pêche afin de créer un développement économique et social équitable en Afrique.

L'objectif stratégique pour le développement d'une aquaculture durable dans le SPRA est de « relancer l'aquaculture commerciale durable orientée marché » par le biais des stratégies et actions clés suivantes :

- Création d'un environnement favorable ;
- Intégration des stratégies et des plans relatifs à l'aquaculture dans les plans de développement nationaux ;
- Créer un centre africain d'excellence pour l'aquaculture et intensifier la recherche et la diffusion de meilleures pratiques ;

Cette présentation constate que les principaux obstacles à l'expansion et à la réalisation du plein potentiel aquacole de l'Afrique découlent de l'utilisation et la gestion sous-optimales des ressources naturelles disponibles pour l'aquaculture et des difficultés d'approvisionnement et d'accès aux intrants clés, notamment les aliments pour animaux, les semences, les ressources humaines, la technologie appropriée et les finances.

La présentation conclut en rappelant la stratégie de développement de l'aquaculture en Afrique qui s'appuie sur 5 actions prioritaires pour un développement durable de l'aquaculture axé sur les marchés :

- Créer un environnement institutionnel, juridique, et économique favorable au développement de l'aquaculture ;
- Améliorer l'accès aux intrants (semences, aliments, prestations de services financiers et autres) ;
- Renforcer les capacités et les compétences pratiques tout au long de la chaîne de valeur de l'aquaculture ;
- Renforcer la gestion des écosystèmes transfrontaliers.

Dr Amadou Tall, expert a fait au nom du PESCAO/ECOWAS, la présentation intitulée *“Opportunités et contraintes du développement de l'aquaculture en Afrique de l'Ouest”* :

Dans sa présentation, il a commencé par une brève introduction du projet PESCAO/ECOWAS, puis il a abordé le contexte ainsi que les opportunités et les défis du développement de l'aquaculture en Afrique de l'ouest

Il a affirmé que le poisson est l'une des sources de protéines animales les moins chères et le produit animal le plus largement accepté en Afrique. Contrairement à cela, il est fortement consommé à travers les différentes lignes religieuses, ethniques et sociales qui traversent le continent africain.

Il a ensuite souligné que certains pays de la CEDEAO sont des plus grands réservoirs au monde (Sénégal, Niger, Lac Tchad, Volta, Mono et Bandama Sassandra) avaient une capacité de stockage combinée de 246 km³ d'eau, y compris le plus grand lac artificiel au monde, le lac Volta, avec 8 502 km²

Il a souligné que le PIB de la CEDEAO, d'un montant de 623 milliards de dollars US, n'est pas seulement une opportunité pour elle-même, mais également un emplacement stratégique pour héberger des plates-formes d'exportation vers d'autres pays africains et au-delà.

Les opportunités de marché sont un argument majeur pour soutenir l'investissement ouest africain dans l'aquaculture

28. **Mr. Shunji SUGIYAMA**, de la JICA a présenté *“le potentiel et les défis de la mariculture vers l'économie bleue durable”*.

Après avoir souligné l'importance croissante de l'intérêt porté sur l'économie bleue qui vise à promouvoir la croissance économique, l'inclusion sociale et l'amélioration des moyens de subsistance tout en garantissant la durabilité environnementale des océans et des zones côtières, Mr. Shunji SUGIYAMA, s'interroge sur la place du secteur de l'aquaculture ?

C'est une opportunité pour attirer plus d'attention et d'investissements. L'aquaculture présente en effet des avantages remarquables dans le contexte de l'économie bleue. Celles-ci comprennent l'utilisation des océans comme « terres agricoles » pour une production alimentaire axée sur le marché, l'intégration avec d'autres secteurs économiques, la complémentarité avec les pêches de capture et les éventuels effets positifs sur l'environnement marin et les écosystèmes.

Cependant, la promotion de l'aquaculture, en particulier de la pisciculture marine, peut ne pas être aisée en raison de nombreux obstacles, tels que des conditions géographiques difficiles, un accès limité à des semences et à des aliments de qualité, pour ne citer que quelques-uns.

Dans la promotion de la mariculture, une approche globale peut être nécessaire, englobant un cadre juridique / politique, le développement des ressources humaines, la recherche pratique, la coordination locale pour l'aménagement du territoire et la fourniture d'intrants essentiels.

Compte tenu de la complexité du développement de la mariculture dans la région, une option possible pourrait être de commencer par une culture de mollusques et de crustacés / algues marines bien adaptée au contexte local et à l'économie bleue.

La JICA s'emploie actuellement à mettre au point des options techniques pratiques et un savoir-faire utile à cet égard.

29. **Deuxième session : Etat des lieux de l'aquaculture marine dans les pays membres de la COMHAFAT et perspectives de son développement**

30. **Pr Aissa Benazouz**, Enseignant chercheur à l'ISEM, '*Description des écosystèmes marins de la région*'.

La présentation tente d'identifier les défis environnementaux auxquels l'aquaculture marine de tout l'écosystème marin de la région Ouest-africaine (du Cap Spartel au Cap Town en passant par l'Equateur) aura à faire face dans un milieu marin à la fois fertilisé naturellement par la méga pompe naturelle des upwellings (du courant des Canaries, du Benguela et équatorial) et aussi très agressif à cause des structures de méso-échelles hautement énergétiques ayant un pouvoir de transfert au large de toutes les propriétés biogéochimiques des zones côtières.

Il convient d'insister sur l'importance du suivi local des paramètres de l'environnement, dans la mesure où l'aquaculture est extrêmement sensible aux variations, tant soudaines qu'à long terme, des conditions météo-océaniques.

Des systèmes de suivi à la fois anticipatifs et innovants basés sur l'imagerie satellite en temps réel et la modélisation hydrodynamique peuvent permettre d'enregistrer, d'analyser et de comprendre les causes des changements physicochimiques et biologiques du milieu d'élevage et d'anticiper les événements néfastes.

31. Lors de cette session des groupes de travail ont été formés pour discuter les atouts et les contraintes des zones marines de l'Afrique atlantique.

A la fin de cette session, une lecture des comptes rendus des groupes de travail/recommandations a été faite.

32. **Troisième session : Accompagnement et partenariat, Partenariats public-privé (PPP) :**

33. **Monsieur Guy Gohier**, Fermier à Mbodiène Plage, Sénégal : Aire marine protégée d'aquaculture et de reproduction naturelle.

Dans sa présentation, il a fait part de son expérience de fermier aquacole au Sénégal, et a rapporté quelques enseignements et techniques simples et utilisant des matériaux de récupération (coquillages) apprises sur le terrain. Il a ainsi démontré que des activités

aquacoles, peu capitalistiques, peuvent être non seulement génératrices de revenus, mais également contribuer à l'amélioration de l'environnement.

34. **Monsieur Serge Carle**, Aqualog, France : Réalisation d'un centre de ressources et de production en pisciculture

La présentation a porté sur la réalisation d'un projet de pêche et de pisciculture continentale et lacustre pouvant se créer autour d'un centre de ressources et devenir une véritable filière de production, de transformation et de distribution des produits de la pisciculture, de l'aquaculture ou de la pêche. Avec des objectifs tels que le soutien aux pêcheurs ou aux aquaculteurs, la sécurité alimentaire ou encore de démonstrateur pouvant être reproductible par des petits producteurs bénéficiant d'un accompagnement et de formations de la part du Centre de Ressources.

Toutes les composantes d'une pisciculture sont représentées à petite échelle allant de l'écloserie à la distribution en passant par la production d'aliments.

Ce type de Centre de Ressources est particulièrement adapté au continent africain et permet de réaliser un transfert des technologies aquacoles se faisant sur le long terme, de façon pérenne et capable d'accompagner les petits producteurs. Le centre de ressources a pour vocation d'atteindre l'équilibre et d'avoir suffisamment de ressources financières pour garantir son existence et son développement. Il a une vocation pédagogique et assure une assistance technique.

35. **Dr Thierry Givernand**, '*Potentialités et contraintes pour le Développement local : Exemple du projet de culture d'algues gracilaires sur la lagune de Nador au profit de la coopérative de pêcheurs Marchica*'

L'aquaculture des algues représente plus de 20% de l'aquaculture mondiale. Cette production reste essentiellement concentrée dans les pays d'Extrême-Orient. Cette production est utilisée essentiellement pour l'alimentation humaine directe ou pour la production de phycocolloïdes (agar, carraghénanes et alginates). Cette activité a un poids économique notable non seulement en Chine ou Corée mais se développe rapidement en Indonésie ou aux Philippines ou l'Industrie de transformation se développe rapidement.

En Afrique, l'algoculture ne s'est développée de manière notable qu'à Madagascar et en Tanzanie (Zanzibar), mais dans ces deux pays l'industrie de transformation est encore embryonnaire.

Au Maroc, 3^{ème} exportateur mondial d'agar et où l'industrie est demandeuse de matière première, la première ferme de culture d'algue n'a vu le jour qu'en 2016. Ceci alors que les travaux de recherche, les essais-pilotes ont débutés dès la fin des années 80.

Le projet de ferme de culture d'algues sur la lagune de Nador a pu voir le jour dans le cadre du projet GIZC (Gestion Intégrée des zones côtières) de la région de l'Orientale qui a été soutenu financièrement par la Banque Mondiale, le Fonds Mondial pour l'Environnement. Ce projet a été réalisé au profit d'une coopérative de pêcheurs. Il a été encadré en collaboration avec l'industrie locale de transformation qui est intéressé par la production. Elle doit leur fournir une source de revenus complémentaires.

Le projet a réussi parce qu'un certain nombre de conditions étaient réunies (des conditions naturelles favorables, un savoir-faire, un marché local, une industrie motivée, une agence en soutien, la participation de tous les acteurs locaux - administrations, communes, coopératives-, l'implication des bénéficiaires locaux, l'approche GIZC...).

36. **Dr Abdellatif Orbi**, consultant, '*Approche Ecosystémique de l'Aquaculture (AEA) et Chaînes de valeur des espèces d'aquaculture marines*' :

Dans sa présentation, il a souligné qu'en Afrique, l'aquaculture marine est embryonnaire et cherche sa voie de développement et ce, depuis plusieurs années.

Parmi les contraintes qui bloquent le développement de cette activité, le marché et les conflits d'usage. Conquérir un marché nécessite la mise en œuvre et l'application des procédures de qualité et de salubrité. Les zones côtières sont généralement le siège de

plusieurs activités qui peuvent être antagonistes (Pêche, Tourisme, Activités portuaires, Navigation, etc..).

Pour bâtir une stratégie de développement durable d'aquaculture, la FAO recommande l'utilisation de l'Approche Ecosystémique de l'Aquaculture (AEA).

L'objectif principal de ces directives est d'aider les pays, les institutions et les responsables politiques dans l'élaboration et l'application d'une stratégie pour assurer la durabilité du secteur de l'aquaculture et son intégration à d'autres secteurs ainsi que sa contribution au développement social et économique.

Le but principal de l'AEA est de surmonter la fragmentation sectorielle et intergouvernementale des efforts de la gestion des ressources et de développer des mécanismes institutionnels de coordination efficace entre les différents secteurs actifs dans les écosystèmes dans lesquels opère l'aquaculture et entre les différents niveaux de gouvernement.

Les deux résultats attendus de l'application de ses directives sont :

- Un secteur d'aquaculture *vraiment* durable (environnementalement, économiquement et socialement);
- Un changement dans l'attitude public (au sens le plus large possible) et de la perception de l'aquaculture

37. **Quatrième session : Orientations et recommandations pour le développement de l'aquaculture marine**

Lors de cette session, deux groupes de travail ont été formés pour discuter les perspectives de développement de l'aquaculture marine dans la région COMHAFAT et établir les recommandations pertinentes.

38. Une dernière séance plénière a permis aux participants de formuler les recommandations consignées en **ANNEXE III**.

39. Avant de clore les travaux de cette rencontre, les participants ont demandé aussi bien à Monsieur A. Benabbou, secrétaire exécutif de la COMHAFAT, qu'à Monsieur Amadou Tall, de la CEDEAO de développer d'avantage le partenariat entre les deux institutions pour mieux contribuer à la promotion des activités aquacoles marines.

40. A l'issue des travaux de l'atelier, **Monsieur Magatte Ba**, Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aquaculture du Sénégal (ANA), a pris la parole au nom de tous les participants, pour remercier d'une part, la COMHAFAT pour cette initiative louable, qui a donné l'occasion aux responsables en charge de l'aquaculture marine dans les pays Membres, d'échanger et de réfléchir sur les voies et moyens de promouvoir le sous-secteur de l'aquaculture marine, et d'autre part les autorités marocaines pour toutes les attentions et facilités accordées aux participants.

41. Le présent rapport a été adopté à l'unanimité.

42. Les travaux de l'atelier sont déclarés clos à 17 :50

43. Visite de terrain :

Visite du grand complexe de l'INRH à AMSA (Région de Tétouan)

ANNEXE I : LISTE DES PARTICIPANTS

N°	PAYS	NOMS & PRENOMS	TITRE	E-MAIL
1	ANDA	Mme Maarouf Majida	Directrice Générale	m.maarouf@anda.gov.ma
2		Mr Mustafa Amzough	Chef du Département de l'Investissement de la Promotion et des Etudes	m.amzough@anda.gov.ma
3		Mlle Majdouline Azhar	Chargée de la communication	M.azhar@anda.gov.ma
4		Mlle Asmaa Jahid	Chef du Service des Plans d'Aménagement	A.jahid@anda.gov.ma
5	Aquamdiq M'diq-Maroc	Mr Housni CHADLI	Directeur Général	housni.chadli@aquamdiq.com
6	AMA Casablanca-Maroc	Mr Orbi Abdellatif	Président de l'Association Marocaine de l'Aquaculture (AMA) Casablanca-Maroc	abdellatiforbi@gmail.com
7	Bénin	Mr WENON Dossa	Chef du service d'appui au développement de l'aquaculture/Direction de la Production Halieutique	dwenon@yahoo.fr
8	CABO VERDE	Mme Perazzo Valadares COSTA MARCIA	INDP/Ministère de l'Economie Maritime	Andrea.Leite@mem.gov.cv ; marciapvaldares@gmail.com ; vera.gominho@mem.gov.cv
9	CAMEROUN	Mr Divine NGALA TOMBUH	Sous-Directeur de l'Aquaculture à la Direction des Pêches	dntombuh@yahoo.co.uk
10	COMHAFAT	Mr Abdelouahed BENABBOU	Secrétaire Exécutif	benabbou.comhafat@gmail.com
11		Mr Abdennaji LAAMRICH	Conseiller/Chargé de Programme	laamrichmpm@gmail.com
12		Mr Atsushi ISHIKAWA	Expert /OFCF	a615@ruby.ocn.ne.jp
13		Mme Hayat ASSARA	Assistante de direction	hayat.comhafat@gmail.com
14		Mr Mohammed HADDAD	Responsable financier	haddad.comhafat@gmail.com
15		Mr Abdelkrim MRABTI	Webmaster	akarim.mrabti@gmail.com
16		Mr Mohamed SADIKI	Expert des politiques des pêches à la COMHAFAT	sadikicomhafat@gmail.com
17	COTE D'IVOIRE	Mr Dembele ZONDEGUE	Directeur des Affaires Administratives et Financières du MIRAH	zondeguesd@yahoo.fr
18		Mr Kouakou Konan Ernest	Sous-Directeur de la Promotion de l'Aquaculture	kouakouer@yahoo.fr

19	Expert	Mr SERGE CARLE	Expert	sergecarle@aqualog.fr
20	Expert Rome – Italie	Mr Lahsen ABABOUC	Expert International SIPPO, Bale, Suisse.	lahsen.ababouch.la@gmail.com
21	GABON	Mme Gladis Talia MOUORI MBANI epse ELINGUI	Chef de service ces culture marine	fbignumba@yahoo.fr
22	GAMBIE	Mr Amadou JALLOW	Senior fisheries officer/Aquaculture unit	jallowfish@gmail.com
23	GHANA	Mr Lawrence Armah Ahiah	Directeur régional de la pêche dans la région de Brong Ahafo	sirlaw2000@yahoo.com ; hayfodgadry@yahoo.com
24	GUINEE	Mr Mohamed Bob DIABY	Directeur national adjoint de l'aquaculture	bobdiaby@yahoo.fr
25	GUINEE EQUATORIALE	Mr Cristobal Gerona Quintana	Directeur général de la gestion des pêches	cristobalgeronaquintana@gmail.com
26	INRH, M'diq, Maroc	Mr Hassan NHHALA	Chef du Centre Spécialisé en Zootechnie et Ingénierie Aquacoles Marines, Institut National de Recherche Halieutique (INRH), M'diq, Maroc	nhhala@gmail.com
27	ISEM Casablanca-Maroc	Mr Aissa BENAZZOUZ	Enseignant chercheur ISEM Casablanca-Maroc	benazzouz.metlisem@gmail.com
28	Japanese Cooperation Agency International (JICA) Rabat-Maroc	Mr Sugiyama SHUNJI	Expert in Fisheries and Aquaculture Development	sugiyama.shunji@friends.jica.go.jp
29	SENEGAL	Mr GUY GOHIER	Fermier Mbodiene Plage Boite Postale 44 Joal Fadiouth SENEGAL	gohierguy@gmail.com
30	LIBERIA	Mr Zizi Alpah Sizi KPADEH	Directeur des pêches d'aquaculture et intérieure	zkpadeh8@yahoo.com ; zak0004@tigermail.auburn.edu
31	MAROC	Mr Khalid El Alloussi	Chef de service de la pêche de loisir et des activités littorales	elalloussi@mpm.gov.ma

32		Mr El Moctar Mohamed El Moctar	Directeur Adjoint de la pêche continentale et d'aquaculture	elsidimm@yahoo.fr
33	MAURITANIE	Mr Ahmed TALEB MOUSSA	Directeur Adjoint à la Direction de l'aménagement des Ressources et des Études au Ministère des Pêches et de l'Économie Maritime de Mauritanie, direction chargée aussi de l'Aquaculture marine.	talebmoussaa@yahoo.fr
34	NIGERIA	Mr Pwaspo Istifanus Emmanuel	Directeur adjoint (aquaculture)	isti_pwaspo@yahoo.com ; babatundejhn@gmail.com ; modmazu@yahoo.com
35	PESCAO/ECOWAS	Mr Amadou Tall	Consultant	amadou.tall@gmail.com
36	SENEGAL	Mr Magatte BA	Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA)	magatte_ba@hotmail.com ; saliousamb@yahoo.fr
37	SIERRA LEONE	Mr Ibrahim KOROMA	Maître de conférences	atlanticseafood2006@gmail.com
38	STECOF	Mr THIERRY GIVERNAUD	Représentant/Etudes Conseils organisation formations	stecof.maroc@gmail.com ; direction@stecofmaroc.com
39	TOGO	Mme BOKOBOSSO Kissem	Ingénieur Adjoint d'élevage, Direction des pêches et de l'aquaculture	bkissem@yahoo.fr

ANNEXE II : AGENDA DE L'ATELIER

1er jour : Lundi 10 Décembre 2018

Cérémonie d'ouverture	
08:30 - 09:00	- Enregistrement
09:00 - 09:30	- Cérémonie d'ouverture
09:30 - 09:40	- Introduction et programme de déroulement de l'Atelier : Dr Abdellatif Orbi , Consultant
09:40 - 10:00	Groupe photo et pause-café
Première session : L'aquaculture et le développement durable en Afrique	
10:00 - 10:30	- La Contribution de l'aquaculture aux ODD : Mr. Naji Laamrich , Secrétariat de la COMHAFAT
10:30 - 11:00	- Défis et promesses pour le développement de l'aquaculture, cas de l'Afrique : Dr. Lahcen ABABOUCHE , Expert
11:00 - 11:30	- Développement durable de l'aquaculture en Afrique- Perspectives de l'Union Africaine : Mr Mohamed Sadiki , Secrétariat de la COMHAFAT.
11:30 - 12:00	- Opportunités et contraintes du développement de l'aquaculture en Afrique de l'Ouest : Dr Amadou Tall , TA PESCAO/ECOWAS
12:00 - 12:30	-Potentiel et défis de la mariculture vers économie bleue durable : Mr. Shunji SUGIYAMA , JICA/MPM
12:30 - 14:00	Déjeuner
Deuxième session : Etat des lieux de l'aquaculture marine dans les pays membres de la COMHAFAT et perspectives de son développement	
14 :00 – 16 :00	Présentations des pays : Ghana, Benin, Ghana, Maroc, Nigeria, Sénégal
16 :00 – 16 :30	Pause – café
16 :30 – 17 :00	-Description des écosystèmes marins de la région : Pr Aissa Benazouz , Enseignant chercheur à l'ISEM ¹
17 :30 – 18 : 30	- Groupes de Travail : Atouts et contraintes des zones marines Lecture des comptes rendus des groupes de travail/ recommandations

2ème jour : Mardi 11 Décembre 2018

Troisième Session : Accompagnement et partenariat	
09 :00 - 10 :00	Partenariats public-privé (PPP) : - Aire marine protégée d'aquaculture et de reproduction naturelle par Mr. Guy Gohier , Fermier à Mbodiène Plage, Sénégal

¹ Institut Supérieur des Etudes Maritimes - Maroc

	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un centre de ressources et de production en pisciculture par Mr. Serge Carle, Aqualog, France
	<ul style="list-style-type: none"> - L'aquaculture des algues : Potentialités et contraintes pour le Développement local : Exemple du projet de culture d'algues gracilaires au profit d'une coopérative de pêcheurs par Dr Thierry Givernand, Société SETEXAM Maroc
10 : 00 – 10 :30	- Discussions
10:30 - 10 :45	Pause-café
10:45 - 11:15	<p><u>Accompagnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Approche Ecosystémique de l'Aquaculture (AEA) et Chaînes de valeur des espèces d'aquaculture marines : Dr Abdellatif Orbi, consultant
11 :15 – 13 : 00	<ul style="list-style-type: none"> - Formation de 2 Groupes de Travail - Lecture des comptes rendus des groupes de travail/ recommandations
13:00 - 14:00	- Déjeuner
<p><u>Quatrième session : Orientations et recommandations pour le développement de l'aquaculture marine</u></p>	
14:00 - 17:00	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption des recommandations de l'Atelier - Proposition des mesures nécessaires à appliquer dans les pays de la région pour le développement de l'aquaculture <p>Conclusions et discussions</p>

3ème jour : Mercredi 12 Décembre 2018

<p><u>Visite de terrain</u></p>	
9 :00 - 12 :30	<ul style="list-style-type: none"> - Visite des installations aquacoles d'Aqua Mdiq - Visite du grand complexe de l'INRH à AMSA (Région de Tétouan)
<p>Fin des travaux de l'atelier</p>	

- A. Considérant** l'importance croissante du développement d'une aquaculture durable et de sa contribution potentielle à la sécurité alimentaire à la nutrition et à la réalisation d'un grand nombre de cibles des objectifs de développement durable (ODD) ;
- B. Se référant** aux différentes résolutions de la FAO en matière de développement de l'aquaculture, notamment celles mentionnées à l'article 9 du Code de Conduite pour une Pêche Responsable, intitulé *Développement de l'aquaculture* ;
- C. Considérant** l'importance accordée à l'aquaculture, dans le Cadre politique et de la stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture en Afrique, adopté en 2014, et de sa contribution potentielle à la réalisation des engagements énoncés dans la Déclaration de Malabo en juin 2014, dont principalement la confirmation du :
- ✓ Réengagement pour les principes et les valeurs du processus du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), y compris la pêche et l'aquaculture ;
 - ✓ L'engagement pour l'éradication de la faim en Afrique d'ici 2025 ;
 - ✓ L'engagement pour une contribution de l'agriculture à la réduction de la pauvreté d'ici 2025 à travers la croissance inclusive ;
- D. S'accordant** sur l'intérêt que représente l'aquaculture marine dans la contribution à la réduction de la pression sur les ressources aquatiques naturelles, à la régénération de certains stocks surexploités ainsi qu'à la préservation et à la valorisation d'importantes zones du littoral ;
- E. Constatant** le faible niveau des progrès et succès enregistrés par l'aquaculture marine sur le continent africain, particulièrement dans les pays du littoral atlantique ;
- F. Prenant** acte des principales contraintes au développement d'une aquaculture marine durable dans les pays de la Région, notamment :
- L'insuffisance des capacités institutionnelles, juridiques et des ressources humaines ;
 - L'insuffisance des moyens et des prestations et services nécessaires à l'émergence d'une aquaculture marine durable (l'accès aux services techniques et financiers, aux marchés et aux intrants de qualité -alevins, naissains, aliments, etc...-);
 - L'insuffisance de la recherche scientifique et de l'innovation pour une aquaculture marine durable adaptée à la Région ;
 - La compétition pour l'espace avec d'autres activités ;

- La nature capitaliste des investissements avec un long retour sur investissement et des risques élevés, avec la réticence des institutions de financement à investir dans ce secteur ;
- G. Tenant** compte des résultats encourageants enregistrés dans le cadre des expériences menées par certains pays de la région ;
- H. Conscients** de la nécessité de maximiser le potentiel socio-économique de l'aquaculture marine dans la poursuite des objectifs relatifs à la création d'un environnement propice pour que le secteur de l'aquaculture participe au développement équitable, social et économique en Afrique ;
- I. Convaincus** que la mariculture constitue une source alternative de produits de la mer pour la population croissante et un moyen pour combler l'écart entre la demande et l'offre de produits halieutiques en raison de la diminution rapide des stocks halieutiques de capture ;

LES PARTICIPANTS RECOMMANDENT :

I- Niveau politique et Institutionnel

- Renforcer la position et les capacités institutionnelles de l'aquaculture marine dans les Etats membres de la COMHAFAT ;
- Adopter l'approche éco systémique de l'aquaculture, pour l'inclure dans les plans de gestion intégrée des zones côtières et en tant que composante de l'économie bleue ;
- Développer la coopération stratégique régionale et les partenariats dans les différents domaines de l'aquaculture marine durable, entre les Etats membres et entre les acteurs publics et privés ;
- Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des directives relatives à l'aquaculture marine durable dans la région COMHAFAT ;
- Appuyer et faciliter la création par la COMHAFAT et la PESCAO/CEDEAO, d'un Réseau des Agences et Unités publiques nationales en charge du développement de l'aquaculture marine des Etats membres ;

II- Niveau technico-juridique et économique

- Encourager l'aquaculture marine commerciale orientée marché, pour une meilleure contribution à l'offre de produits halieutiques, à l'emploi rural, aux revenus ainsi qu'à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Promouvoir les investissements du secteur privé ainsi que les partenariats public-privé dans l'aquaculture marine durable ;

- Elaborer un schéma directeur régional identifiant les zones potentielles appropriées à l'aquaculture marine durable ;
- Mettre en place les mesures incitatives au niveau national et régional pour augmenter la disponibilité et faciliter l'accès aux intrants, notamment les aliments et semences ;
- Développer la recherche et les compétences scientifiques et techniques dans l'aquaculture marine durable, par l'échange d'expertise, le transfert de technologie et la formation technique pratique ;

III- Respect de l'environnement

- Garantir une aquaculture marine respectueuse de l'environnement, par l'adoption et l'application des mesures de prévention, de contrôle et de réduction et atténuation de ses incidences négatives sur l'environnement ;
- Prévoir des cadres pour la gestion environnementale au niveau de la biodiversité et de la biosécurité, permettant l'évaluation des projets d'aquaculture marine ;
- Exiger le recours aux études d'impact environnemental et/ou d'évaluation environnementale stratégique aux projets d'aquaculture marine, conformément à l'Approche Écosystémique de l'aquaculture ;
- Mettre en place un dispositif complet de normes et de contrôles garantissant une assurance de la qualité sanitaire et commerciale des produits aquacoles, conforme aux normes internationales pertinentes.

ALLOCUTIONS :

Allocution d'ouverture de Monsieur A. Benabbou Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT

**”Vers un développement durable de l'aquaculture dans la zone COMHAFAT “
10-12 décembre 2018 M'Diq, Maroc**

**Monsieur le Représentant du Département des Pêches Maritimes
du Royaume du Maroc**

**Madame la Directrice Générale de l'Agence Nationale de
Développement de l'Aquaculture du Royaume du Maroc**

Monsieur le Représentant de l'INRH

Messieurs les Délégués des Etats membres de la COMHAFAT

Messieurs les Représentants des sociétés aquacoles marocaines

Mesdames et Messieurs

C'est un honneur et un plaisir pour moi de prendre la parole en ma qualité de Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT à l'occasion de cette rencontre entre experts sur *“Le développement durable de l'aquaculture marine dans la zone COMHAFAT”*.

Votre présence nombreuse, montre tout l'intérêt que vous accordez au développement de ce sous-secteur dans les pays membres de notre organisation, raison pour laquelle je voudrais saluer chaleureusement tous nos invités ainsi que l'ensemble des Délégués des Etats membres et les remercier d'avoir accepté notre invitation pour débattre d'un sujet d'actualité et d'une importance capitale pour les économies des pays membres de la COMHAFAT

Je voudrais dès cette entame, remercier les Autorités marocaines pour leur inestimable appui qui a rendu possible cette rencontre.

Mesdames et Messieurs,

La ville de M'Diq accueille pour la 2^{ème} fois un atelier de réflexion sur le développement de l'aquaculture dans les pays de la région COMHAFAT.

L'organisation de ce deuxième atelier s'inscrit dans le cadre du plan d'action de la COMHAFAT au titre de l'année 2018 et traduit les préoccupations exprimées par les organisations régionales (Union Africaine) et internationales (FAO), qui visent à mettre en place un cadre

propice et favorable pour l'essor des activités aquacoles à même de générer un développement socio-économique durable des pays de la région.

C'est aussi un forum de partage des connaissances et d'expériences entre les divers acteurs du secteur aquacole dans les pays membres de la COMHAFAT. Il constitue, s'il en est besoin, un engagement solennel de la COMHAFAT pour la promotion d'une coopération halieutique régionale active au service des pêches maritimes en général et un témoignage de sa volonté constante de promouvoir la coopération Sud-Sud compte tenu du rôle socio-économique central que jouent les secteurs de la pêche et de l'aquaculture dans la région.

Mesdames et Messieurs,

La rencontre de 2017 sur cette thématique, tout en constatant le faible niveau de développement de l'aquaculture en général dans la majorité des Etats de la région, a pointé du doigt la quasi absence de l'aquaculture marine et ce pour diverses raisons que nous aurons à rappeler et à analyser lors de cet atelier.

La contribution de l'aquaculture (et de sa branche mariculture) à l'amélioration des économies nationales, surtout dans les pays en voie de développement, en participant à l'accroissement des disponibilités alimentaires et à l'accessibilité à la nourriture, à la création d'emplois et de revenus, n'est plus à démontrer. Cependant, force est de constater qu'elle n'a pas réussi à se développer de façon appropriée en beaucoup d'endroits de notre région, produisant des résultats peu satisfaisants et souvent éphémères, au moment où un développement rapide est constaté à travers le reste du monde.

Le but de notre présente réflexion est d'aider à résoudre ce paradoxe en fournissant à travers un cadre cohérent d'axes d'intervention et une méthodologie pratique, un ensemble de mesures à préconiser aux responsables de l'élaboration des politiques, pouvant conduire le secteur de la mariculture à générer des avantages adéquats et substantiels, contribuant ainsi à son développement durable.

Il s'agira donc

- De mieux comprendre les conditions indispensables au développement des activités de l'aquaculture marine dans notre Région,
- De recommander des pratiques optimales, pour lui permettre de se développer d'une manière durable, en définissant les axes des

politiques pour la promotion de ce type d'aquaculture, la faisabilité économique et les conditions d'investissement, ainsi que les cadres juridiques, régulateurs et institutionnels.

Cette rencontre sera également pour nous, l'occasion précieuse de nous informer sur les réalisations récentes dans nos pays, et de se pencher sur des problèmes et des sujets de préoccupations communs, de partager des expériences et des connaissances, en particulier en ce qui concerne les travaux et les recherches en cours dans nos différents Etats membres.

Mesdames et Messieurs,

Le programme de ces trois journées de notre atelier est organisé autour de quatre (4) sessions :

- La 1^{ère} session '*L'aquaculture et le développement durable en Afrique*' présentera les enjeux et des défis de l'aquaculture et du développement durable en Afrique.
- La 2^{ème} session '*Etat des lieux et perspectives de son développement de l'aquaculture marine dans la zone COMHAFAT*', fera le point sur la situation de ce sous-secteur dans les différents pays de la Région.
- La 3^{ème} session portera sur la question des différents systèmes de production de l'aquaculture marine.
- La 4^{ème} session sera consacré aux orientations et recommandations pour le développement durable d'une aquaculture marine dans les pays de la zone COMHAFAT.

Chacune de ces sessions sera suivie d'un débat et les travaux de cet atelier seront clôturés par une visite des installations aquacoles de la société Aqua M'Diq et une visite du complexe de l'INRH à AMSA.

Avant de conclure mon intervention, permettez-moi de remercier avec insistance les Représentants des Autorités marocaines (DPM, INRH et ANDA) et les professionnels du secteur aquacole (AMA) qui ont tenu à s'associer directement à cet évènement pour partager avec les autres pays africains, les enseignements tirés de leurs expériences.

Je ne saurais terminer sans remercier tous nos partenaires à leur tête l'OFCE et les personnes ressources, d'avoir consacré leur temps à cette réflexion.

Merci de votre aimable attention et vous souhaite des discussions ouvertes et constructives, ainsi qu'une très fructueuse réunion.

Allocution d'ouverture de de Mr Kouakou Konan Ernest
Sous-Directeur de la Promotion de l'Aquaculture de la COTE D'VOIRE
''Vers un développement durable de l'aquaculture dans la zone COMHAFAT ''
10-12 décembre 2018 M'Diq, Maroc

Monsieur le représentant du Ministère des pêches du Royaume du Maroc

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT

Mesdames et messieurs les représentants du Gouvernement du Maroc

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation des Etats membres

Mesdames et Messieurs les experts

Au nom du Ministre Kobenan Kouassi ADJOUMANI, Président en exercice de la COMHAFAT, Je voudrais exprimer ma profonde gratitude à sa Majesté MOHAMED VI pour sa vision vers un développement du secteur de la pêche : que Dieu l'assiste.

Mesdames et Messieurs,

Les rapports nationaux diffusés et disponibles à ce jour, ont montré que la quasi-totalité de la production aquacole dans cette zone d'Afrique est continentale et réalisée par de petites exploitations de subsistance. De ces rapports ressortent également que des actions importantes sont initiées pour le développement de l'aquaculture continentale.

A contrario, l'aquaculture marine n'arrive pas à trouver sa place dans cet élan développement.

En effet, les efforts des organismes régionaux et internationaux se sont concentrés plutôt sur le développement de l'aquaculture continentale. Du fait de son caractère capitalistique, l'aquaculture marine a été marginalisée.

L'importance de l'aquaculture marine n'est plus à démontrer pour générer de la richesse et des avantages sociaux et contribuer au développement de l'économie nationale.

Je rappelle que notre organisation, la COMHAFAT, lors son atelier consacré à l'aquaculture en 2017, a souligné que les facteurs qui freinent la pleine réalisation du potentiel aquacole de cette partie du continent africain sont notamment, le manque ou **l'insuffisance des compétences et d'un savoir-faire technique**, des politiques **inexistantes ou inappropriées**, des **connaissances insuffisantes sur les compétences en affaires** pour le développement des entreprises commerciales.

Mesdames et messieurs,

Le présent atelier entre dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions de la COMHAFAT (2018) et vient en complémentarité des efforts d'autres organismes, notamment de l'UA-BIRA sur les aspects fondamentaux au développement de l'aquaculture marine, à savoir un environnement de soutien, les espèces et les semences, les systèmes de production, les intrants, les connaissances et les compétences, le capital et les opportunités d'investissement tout comme l'exigence des marchés.

Notre atelier aura pour objectif de sensibiliser et appuyer les administrations chargées du développement de l'aquaculture et d'analyser **les stratégies de développements de l'aquaculture marine** engagées par les pays de la zone COMHAFAT, avec pour finalité de fédérer les efforts engagés par nos différents pays pour développer **une aquaculture marine respectueuse de l'environnement et basée sur le marché.**

Tout en souhaitant un grand succès aux délibérations de nos travaux, je déclare ouvert l'atelier « vers un développement durable de l'aquaculture dans la zone COMHAFAT ».

Merci de votre aimable attention !